

ENTRE MER, FLEUVE ET MONTAGNE : COMMENT RENOUER AVEC LE TERRITOIRE DE LA BASSE VALLÉE DU VAR FACE À L'URBANISATION CROISSANTE DE NICE OUEST ?

vallée fluviale, développement urbain, Méditerranée, connexions

La Vallée du Var marque la limite ouest de Nice et se dessine par le passage du fleuve provenant des vallées du Mercantour, caractérisées par des cours d'eau puissants. La partie basse de la vallée est aujourd’hui occupée par des espaces urbains qui se sont développés entre la mer Méditerranée et les préAlpes. Au cœur de cette vallée, les collines se succèdent, surmontées par les villages perchés sur leur sommet. Alors que la Plaine du Var fut longtemps considérée comme le “grenier des Alpes”, elle fut fortement urbanisée dans la seconde moitié du XXe siècle, au cours de laquelle les complexes industriels et commerciaux ont petit à petit supplanté les espaces agricoles dont il reste quelques traces aujourd’hui. De la même manière, les maisons individuelles sont venues s’installer sur les anciennes terrasses d’olivier et d’horticulture. Au cours de cette urbanisation, les infrastructures de transports ont enclavé le lit majeur du fleuve, et rendent inaccessibles ses berges tout en les exposant à sa puissance au cours des grandes crues.

Depuis 2008, la Plaine du Var constitue le principal territoire de développement urbain de la commune de Nice, et plus globalement de la métropole. En effet, elle est classée “opération d’intérêt national” (OIN) par le gouvernement, avec pour but de placer la métropole au rang international en créant une “éco-vallée”. L’envie de donner une cohérence globale à la vallée fait suite au “développement anarchique, mélangeant habitat diffus, également urbain et sites dégradés d’une banlieue au développement mal maîtrisé”¹. Suite à la mise en place de ce programme, la vallée a commencé à accueillir de nouveaux équipements, tel qu’un stade, et de nouveaux quartiers se sont créés. La volonté de raccorder ces espaces avec le centre de Nice s’est traduite par l’implantation du tramway, desservant également l’aéroport. Les éléments de programmation de la vallée sont planifiés jusqu’en 2032, avec notamment la mise en place d’un nouveau quartier d’affaires et la création d’un palais des congrès.

Bien que le visage de la vallée fut fortement modifié au cours des 70 dernières années, elle reste un espace riche en biodiversité et constitue la plus grande zone humide littorale du département. De ce fait, le lit mineur et l’embouchure sont entièrement classés en zone Natura2000, principalement du fait de la présence de nombreux oiseaux migrateurs qui s’y installent en été. Les différents milieux naturels ont été laissés de côté au cours de l’expansion urbaine de Nice et sont aujourd’hui peu mis en valeur et difficiles à préserver, voire possiblement dégradés par la mise en place de nouveaux équipements.² Difficilement accessibles, ces espaces naturels restent peu

connus du public bien qu'ils soient préservés au cœur d'un contexte urbain, phénomène rare le long de la Côte d'Azur.

Malgré la volonté de créer ladite "éco-vallée", le développement urbain des nouveaux quartiers niçois semble toujours se faire à côté du fleuve et non pas avec lui. Les nombreuses tentatives d'aménagements du Var face au risque inondation n'ont pas réussi à contenir l'aléa et l'ont même amplifié à certains endroits. Le cloisonnement du Var tente de faire oublier le fleuve et la force des éléments naturels de cette vallée alors qu'ils constituent l'ensemble remarquable de la vallée et de ses paysages. Les évolutions rapides à l'oeuvre ont abouti à une altération de ces derniers qui se ressent fortement lorsque nous les traversons.

Face au manque de dialogue des villes de la basse vallée du Var avec leur territoire, la possibilité de créer une relation nouvelle entre le développement urbain, économique et les différents éléments paysagers de la vallée représente, selon moi, l'enjeu principal. *"La place du fleuve et le respect de son caractère naturel est un enjeu structurant et transversal à cette unité paysagère : c'est le fleuve qui « structure » la vallée..."*³. Retrouver un lien, par le paysage, entre les différentes entités urbaines et leur fleuve pourrait permettre de réinventer l'identité d'une ville qui s'est développée entre mer et montagne, et ainsi redonner une cohérence à l'échelle de la vallée.

Dans un premier temps, il sera pertinent de chercher à comprendre le fonctionnement de la basse vallée dans son entièreté afin de pouvoir projeter son évolution par la suite. Pour accompagner cette esquisse globale, une transformation spatiale sera nécessaire sur des lieux stratégiques qui restent à définir. C'est au fil des arpentages et rencontres prévus à la mi-octobre, ainsi que des lectures faites, que je serai en mesure de choisir les sites les plus pertinents.

1. Les comptes et la gestion de l'établissement public d'aménagement écovallée Plaine du Var, 2018

2. L'OIN de la plaine du Var se heurte aux oiseaux !, Nice-Matin, 25/05/2017

3. PLUM, Tome II, 2018